

N°493 / DRCCR/DR/ SCH

Casablanca le : 01/10/2021

DECISION D'OUVERTURE DU CONCOURS DE RECRUTEMENT

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'OFFICE MAROCAIN DE LA PROPRIETE INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE

Vu la loi n° 13-99 portant création de l'Office Marocain de la Propriété Industrielle et Commerciale promulguée par le dahir n° 1.00.71 du 9 kaada 1420 (15 février 2000) ;

Vu le décret n° 2.99.71 du 9 hijja 1420 (16 mars 2000) pris pour l'application de la loi n° 13-99 portant création de l'Office Marocain de la Propriété Industrielle et Commerciale ;

Vu la loi des cadres annexée au budget de l'Office Marocain de la Propriété Industrielle et Commerciale au titre de l'exercice 2021 ;

Vu le Statut du personnel de l'Office Marocain de la Propriété Industrielle et Commerciale, tel que modifié et complété ;

Vu l'organigramme de l'Office Marocain de la Propriété Industrielle et Commerciale ;

Vu la circulaire du Chef de Gouvernement n°24/2012, du 22 Octobre 2012 relative à la gestion des procédures de recrutement au sein des Etablissements et Entreprises Publics ;

Vu la circulaire du Chef de Gouvernement n°14/2012, du 19 Juin 2012, relative aux modalités de gestion des concours de recrutement dans les emplois publics ;

Vu la note du Ministre de l'Economie et des Finances n°2-2365, du 29 Juin 2012 relative aux procédures de recrutement au sein des Etablissements et Entreprises Publics, faisant référence à la lettre circulaire du Chef de Gouvernement n°699 du 01 Juin 2012 relative à l'unification des procédures de recrutement au sein des Etablissements et Entreprises Publics ;

Vu la loi n° 55-19 relative à la simplification des procédures et mesures administratives ;

Vu les nécessités du service ;

DECIDE

Article 1 : L'Office Marocain de la Propriété Industrielle et Commerciale organise un concours pour le recrutement des profils suivants :

Réf Poste	Catégorie	Nombre	Profils
INGINF/OMPIC	Cadre 2 ^{ème} Catégorie	1	- Ingénieur d'Etat en développement et/ou qualité logiciel (ou équivalent)
INGMAN/OMPIC	Cadre 2 ^{ème} Catégorie	1	- Ingénieur d'Etat en management des systèmes d'information ou de production (ou équivalent)
INGMEC/OMPIC	Cadre 2 ^{ème} Catégorie	1	- Ingénieur d'Etat en génie mécanique (ou équivalent)
INGRT/OMPIC	Cadre 2 ^{ème} Catégorie	1	- Ingénieur d'Etat en réseaux et télécoms (ou équivalent)
MASTJUR/OMPIC	Cadre 2 ^{ème} Catégorie	2	- Master (Bac+5) en droit des affaires et/ou droit des affaires internationales (Sec. Française) (ou équivalent)
MASTECO/OMPIC	Cadre 2 ^{ème} Catégorie	1	- Master économie, gestion financière, gestion des entreprises (ou équivalent)
LICJUR/OMPIC	Cadre 1 ^{ère} Catégorie	1	- Licence (Bac+3/4) en droit des affaires (ou équivalent)
FIN/OMPIC	Cadre 1 ^{ère} Catégorie	1	- Licence (Bac+3/4) en Finance (ou équivalent)
ACG/OMPIC	Cadre 2 ^{ème} Catégorie	1	- Master (Bac+5) en Audit et contrôle de gestion (ou équivalent)

Article 2 : Le concours est ouvert aux candidats remplissant les conditions suivantes :

- Etre de nationalité marocaine
- Etre âgé au minimum de 18 ans et au maximum de 40 ans.

Article 3 : Le dossier de candidature (**Scanné et envoyé Obligatoirement par voie électronique à l'adresse ompicrecrute@ompic.ma**) est constitué **obligatoirement** des pièces suivantes (tout dossier incomplet est automatiquement rejeté) :

- Le formulaire de de la demande de candidature dûment renseigné (lien sur les sites web : www.emploi-public.ma et www.ompic.ma) ;
- Une lettre de motivation ;
- Un Curriculum vitae (CV) détaillé ;
- Une copie de la CIN ;
- Une copie des diplômes ou attestation de réussite (*). Les diplômes doivent être délivrés par des établissements nationaux mandatés conformément à la réglementation en vigueur. **Une équivalence du diplôme est exigée** au cas où le diplôme est délivré par un institut d'enseignement privé ou d'un établissement étranger et éventuellement une copie du bulletin officiel ;
- Une copie de la « carte d'handicapé » (pour les personnes disposant de cette carte) ;
- Une copie de la carte justifiant la qualité de pupilles de la Nation (pour les personnes disposant de cette carte) ;

NB : *les candidats sont tenus obligatoirement de s'assurer que leur diplôme donne accès à un recrutement aux établissements publics.

*La copie de l'attestation de réussite n'est acceptée que pour les lauréats de l'année 2021.

Article 4 : Un pourcentage de 25% des postes est réservé aux candidats anciens résistants, pupilles de la nation, anciens militaires et anciens combattants, et 7% des postes sont réservés aux personnes handicapées.

Important :

- Les dossiers de candidature doivent **être envoyés** l'adresse ompicrecrute@ompic.ma au plus tard le **18/10/2021 à 16h30** (mentionnez en objet la référence du poste à pourvoir).
- Le/la candidat(e) est responsable de l'exactitude et de l'exhaustivité des informations enregistrées sur le formulaire de candidature, toute candidature incomplète ou ne correspondant pas aux profils demandés ou fausse déclaration entraînera son élimination automatique.
- Les listes des candidats présélectionnés pour passer les épreuves écrites, orales, les plannings, ainsi que les listes des candidats admis définitivement (listes principales et listes d'attente) seront publiées sur les sites www.emploi-public.ma et www.ompic.ma.

NB : la date et le lieu du concours écrit seront communiqués ultérieurement.

Le Directeur Général de l'Office
Marocain de la Propriété
Industrielle et Commerciale

Signé: Abdelaziz BABQIQI